

En prenant la décision d'exclusion de l'organisation Bleibtreu, Fontanel et Lequenne, le Comité Central du Parti Communiste Internationaliste (Section Française de la Quatrième Internationale) n'a fait que préserver les intérêts fondamentaux du Parti, face à la répression bourgeoise.

En rompant la discipline du Parti, dans un domaine aussi grave que celui-là, Bleibtreu, Fontanel et Lequenne se sont mis eux-mêmes hors du Parti. Ils l'ont fait en toute connaissance de cause. Dans une entrevue qu'ils eurent le Lundi 14 Février, c'est-à-dire une semaine avant la session du CC qui prit la décision de l'exclusion, avec un membre du Bureau Politique, celui-ci leur affirma à plusieurs reprises, qu'en tout état de cause, leur décision de répondre aux convocations de la Brigade Criminelle, alors que le CC en avait décidé autrement, constituerait un "fait très grave".

Ils passèrent délibérément outre à cet avertissement, substituant ainsi à la discipline de tout le Parti et de sa direction une discipline fractionnelle, et créant, de fait, face à la répression, deux organisations.

Cette attitude s'accompagnait de propositions de "Front Unique" adressées à la direction du Parti pour lutter "en commun" contre la répression.

Quels mobiles ou quels intérêts pouvaient guider ces gens dans une question où, ils le savaient, il ne pouvait et ne peut y avoir de compromis ni de ligne moyenne ? Peu importe. Mais le Comité Central n'avait pas le choix. Il lui fallait soit opter pour le maintien d'un des principes fondamentaux de fonctionnement d'une organisation communiste, le centralisme démocratique, soit admettre l'état de fait créé par l'attitude de Bleibtreu, Fontanel et Lequenne, c'est-à-dire décider qu'il n'y avait plus de discipline du Parti face à l'ennemi de classe, condamnant ainsi le parti à l'impuissance, le livrant pieds et poings liés à la répression bourgeoise.

Notre Parti est l'organisation ouvrière la plus démocratique qui soit. La discussion y a lieu dans le plus strict respect des opinions de chacun. Les tendances qui se sont exprimées au 9ème Congrès du Parti sont représentées au sein du Comité Central proportionnellement à leurs forces. Les bulletins intérieurs de discussion sont ouverts à tous, chacun des militants du Parti peut y écrire et défendre les opinions politiques qui lui conviennent. Dans tous les organismes du Parti, cellules, assemblées générales, commissions les militants interviennent librement pour défendre leurs points de vue.

Mais le Parti, sous peine de mort, ne peut être le conglomerat et l'assemblage grossier de fractions dont chacune ferait ce que bon lui semble. C'est là un enseignement élémentaire de plus d'un siècle de mouvement ouvrier. Renoncer à faire du Parti une organisation centralisée appliquant une ligne identique à l'extérieur valable pour tous les militants du parti, c'est renoncer à construire le Parti.

Que la répression s'abatte contre notre organisation à propos de la guerre d'Algérie ne nous étonne pas. Les mesures exceptionnelles soumises par le gouvernement à l'Assemblée Nationale démontrent que la bourgeoisie est décidée à user de toutes les armes pour maintenir sa domination. Rien ne l'arrêtera dans sa fureur répressive. Les mesures juridiques envisagées ont le sens très précis de confier à des tribunaux militaires d'exception le soin de juger les adversaires du colonialisme. Visant l'Algérie, ces mesures sont applicables à l'ensemble du territoire métropolitain. Une lutte à mort s'engage entre possédants et dépossédés, entre exploiters et exploités, colonisateurs et colonisés. L'issue de cette bataille dépend non seulement du rapport de forces entre les classes, mais aussi de l'aptitude et de la ténacité de l'organisation révolutionnaire de l'avant-garde et mener la lutte jusqu'à la victoire. Et cette victoire ne peut être